

Le 31 mars 2024

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES DU  
PORTEFEUILLE  
DE CROISSANCE  
ET DE REVENU NCM

AUX PORTEURS DE PARTS DU PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM :

Les présents états financiers intermédiaires non audités sont en date du 31 mars 2024. Les états financiers intermédiaires non audités sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et comprennent les états de la situation financière au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les semestres clos les 31 mars 2024 et 2023 ainsi que les notes aux états financiers intermédiaires, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables, le détail du portefeuille et d'autres informations explicatives.

Les états financiers intermédiaires ci-joints n'ont pas été examinés par l'auditeur externe du Fonds. Ce dernier assurera l'audit des états financiers annuels du Fonds, préparés conformément aux IFRS.

Pour toute question au sujet du Fonds, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Portefeuille de croissance et de revenu NCM

Le 28 mai 2024

# PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

États intermédiaires de la situation financière  
(non audité)

(en dollars canadiens, sauf pour le nombre de parts en circulation)

Aux	31 mars 2024	30 septembre 2023
<b>Actifs</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	859 488	311 564
Dividendes à recevoir	30 746	48 120
Intérêts à recevoir	26 193	19 880
Montant à recevoir du gestionnaire (note 7)	7 700	56 822
Souscriptions à recevoir	40 924	720
Placements, à la juste valeur par le biais du résultat net	16 592 586	16 539 358
<b>Total des actifs</b>	<b>17 557 637</b>	<b>16 976 464</b>
<b>Passifs</b>		
Charges à payer (note 7)	44 862	52 422
Rachats à payer	2 755	1 834
Total des passifs (à l'exclusion de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)	47 617	54 256
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	17 510 020	16 922 208
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	7 054 536	8 987 082
Série F	5 346 408	5 952 521
Série T6	44 115	46 325
Série F6	1 054 639	990 559
Série M	4 010 322	945 721
Parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	261 804	370 004
Série F	187 032	232 219
Série T6	1 911	2 184
Série F6	43 738	44 936
Série M	134 615	35 557
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	26,94	24,29
Série F	28,58	25,63
Série T6*	23,09	21,21
Série F6	24,11	22,04
Série M	29,79	26,60

\* Du fait que les chiffres sont arrondis, la valeur liquidative par part présentée peut représenter un calcul imprécis et ne pas refléter le chiffre absolu.

Voir les notes aux états financiers intermédiaires.

Au nom du conseil d'administration de NCM Asset  
Management Ltd.,



Alex Sasso



Keith Leslie

États intermédiaires du résultat global (non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

	2024	2023
Revenus de dividendes	156 524	184 431
Intérêts aux fins de distribution	55 267	66 374
Profit net (perte nette) sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	460 851	(114 070)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente de la juste valeur des placements	1 428 272	1 330 101
<b>Total des revenus (pertes) de placement</b>	<b>2 100 914</b>	<b>1 466 836</b>
Frais de gestion (note 7)	101 544	115 647
Droits de garde et frais de tenue de compte	19 563	19 340
TVH/TPS	12 843	13 905
Frais juridiques et droits de dépôt	11 949	11 767
Honoraires d'audit	9 579	7 525
Coûts d'opérations	6 966	4 626
Frais d'administration (note 7)	6 215	8 940
Honoraires pour services fiscaux et autres honoraires	5 884	3 941
Autres	5 193	6 191
Services informatiques	2 624	3 026
Comité d'examen indépendant	1 332	1 659
Charges d'exploitation recouvrées (note 7)	(7 700)	(46 913)
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>175 992</b>	<b>149 654</b>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, avant impôt	1 924 922	1 317 182
Retenues d'impôt (recouvrement)	674	(1 795)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 924 248	1 318 977
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 6)		
Série A	917 577	634 356
Série F	683 411	508 954
Série T6	4 896	3 617
Série F6	121 816	80 469
Série M	196 548	91 581
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 6)		
Série A	2,97	1,53
Série F	3,20	1,86
Série T6	2,48	1,42
Série F6	2,76	1,57
Série M	3,62	2,05

Voir les notes aux états financiers intermédiaires.

# PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables  
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

	Toutes les séries		Série A		Série F		Série T6		Série F6		Série M	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	16 922 208	20 070 304	8 987 082	10 125 345	5 952 521	7 587 754	46 325	59 328	990 559	1 177 846	945 721	1 120 031
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 924 248	1 318 977	917 577	634 356	683 411	508 954	4 896	3 617	121 816	80 469	196 548	91 581
Opérations attribuables aux porteurs de parts rachetables												
Émission de parts	3 279 490	1 141 523	96 538	710 985	4 000	76 753	–	–	–	–	3 178 952	353 785
Réinvestissement des distributions	145 014	352 090	74 906	195 530	60 017	130 355	–	–	–	–	10 091	26 205
Rachats	(4 579 976)	(3 812 885)	(2 944 880)	(1 487 547)	(1 291 084)	(1 673 908)	(5 812)	(5 739)	(27 300)	(67 552)	(310 900)	(578 139)
	(1 155 472)	(2 319 272)	(2 773 436)	(581 032)	(1 227 067)	(1 466 800)	(5 812)	(5 739)	(27 300)	(67 552)	2 878 143	(198 149)
Distributions déclarées	(180 964)	(398 929)	(76 687)	(199 266)	(62 457)	(134 156)	(1 294)	(1 820)	(30 436)	(37 482)	(10 090)	(26 205)
	(180 964)	(398 929)	(76 687)	(199 266)	(62 457)	(134 156)	(1 294)	(1 820)	(30 436)	(37 482)	(10 090)	(26 205)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	7 510 020	18 671 080	7 054 536	9 979 403	5 346 408	6 495 752	44 115	55 386	1 054 639	1 153 281	4 010 322	987 258
Distributions aux porteurs de parts rachetables, par part			0,28	0,48	0,29	0,50	0,66	0,72	0,69	0,74	0,30	0,52

Voir les notes aux états financiers intermédiaires.

# PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie  
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

	2024	2023
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 924 248	1 318 977
Ajustements pour :		
Perte nette réalisée (profit net réalisé) sur la vente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(460 851)	114 070
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(1 428 272)	(1 330 101)
Achat de placements	(4 056 870)	(5 486 118)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	5 895 015	7 930 351
Revenus de dividendes	(156 524)	(184 431)
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	173 224	192 711
Retenues d'impôt versées (recouvrement)	674	(1 795)
Intérêts aux fins de distribution	(55 267)	(66 374)
Intérêts reçus	48 954	65 336
Montant à recevoir du gestionnaire	49 122	65 627
Charges à payer	(7 560)	(6 626)
<b>Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation</b>	<b>1 925 893</b>	<b>2 611 627</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	3 239 286	1 179 189
Montant versé au rachat de parts rachetables	(4 579 055)	(3 809 448)
Distributions aux porteurs de parts rachetables, après réinvestissements	(35 950)	(40 819)
<b>Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement</b>	<b>(1 375 719)</b>	<b>(2 671 078)</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	550 174	(59 451)
Incidence des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(2 250)	367
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de la période	311 564	131 411
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de la période</b>	<b>859 488</b>	<b>72 327</b>

Voir les notes aux états financiers intermédiaires.

Inventaire du portefeuille  
(non audité)

Au 31 mars 2024

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions/ de bons de souscription/valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>ACTIONS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT</b>				
NCM Core Portfolios Ltd.				
Fonds canadien de base NCM, série O	280	10 711	10 926	
Fonds mondial de base NCM, série O	77 882	3 795 459	4 309 665	
		<b>3 806 170</b>	<b>4 320 591</b>	<b>24,7 %</b>
<b>TOTAL – ACTIONS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT</b>				
		<b>3 806 170</b>	<b>4 320 591</b>	<b>24,7 %</b>
<b>ACTIONS CANADIENNES</b>				
<b>Consommation discrétionnaire</b>				
Martinrea International Inc.	4 650	46 444	56 544	
		<b>46 444</b>	<b>56 544</b>	<b>0,3 %</b>
<b>Énergie</b>				
CES Energy Solutions Corp.	6 900	21 223	32 499	
Headwater Exploration Inc.	5 394	33 942	41 372	
Keyera Corp.	2 140	70 026	74 665	
Peyto Exploration & Development Corp.	5 622	68 237	83 936	
Secure Energy Services Inc.	4 300	33 304	47 945	
Topaz Energy Corp.	3 145	72 502	70 134	
Whitecap Resources Inc.	1 950	19 525	19 987	
		<b>318 759</b>	<b>370 538</b>	<b>2,1 %</b>
<b>Services financiers</b>				
Alaris Equity Partners Income Trust	3 400	57 856	58 140	
Banque canadienne de l'Ouest	1 800	45 624	50 760	
EQB Inc.	600	32 908	50 970	
goeasy Ltd.	300	33 691	47 817	
La Banque Toronto-Dominion	550	45 356	44 962	
		<b>215 435</b>	<b>252 649</b>	<b>1,5 %</b>
<b>Produits industriels</b>				
AG Growth International Inc.	850	49 254	52 156	
Dexterra Group Inc.	9 030	53 701	50 116	

# PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 mars 2024  
(non audité)

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions/ de bons de souscription/ valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Element Fleet Management Corp.	3 174	57 854	69 479	
Exchange Income Corp.	1 338	70 263	66 244	
Mullen Group Ltd.	3 176	47 115	46 116	
		278 187	284 111	1,6 %
<b>Technologies de l'information</b>				
Constellation Software Inc., bons de souscription, 2028-08-22	16	-	-	
		-	-	0,0 %
<b>Matières</b>				
Alamos Gold Inc., cat. A	2 350	27 935	46 930	
		27 935	46 930	0,3 %
<b>Immobilier</b>				
CT REIT	5 550	92 077	79 199	
FPI Granite	500	39 808	38 655	
Information Services Corp., cat. A	6 100	138 747	168 909	
		270 632	286 763	1,6 %
<b>Services publics</b>				
Supérieur Plus Corp.	5 400	59 581	54 486	
		59 581	54 486	0,3 %
<b>TOTAL – ACTIONS CANADIENNES</b>		<b>1 216 973</b>	<b>1 352 021</b>	<b>7,7 %</b>
<b>FNB CANADIENS D'ACTIONS</b>				
<b>Fonds négociés en bourse</b>				
FINB BMO infrastructures mondiales	19 190	764 311	821 332	
Fonds indiciel innovation automobile Evolve	15 000	705 321	306 450	
Fonds indiciel cybersécurité Evolve	6 960	347 205	329 904	
FINB iShares Global Agriculture	5 406	307 569	354 255	
FINB iShares Global Real Estate	27 900	840 796	798 219	
Fonds indiciel iShares S&P Global Water	10 400	483 037	569 504	
FINB Vanguard FTSE Developed All Cap ex North America (couvert en \$ CA)	51 938	1 762 075	2 052 070	

Description	Nombre d'actions/ de bons de souscription/ valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
<b>TOTAL – FNB CANADIENS D'ACTIONS</b>		<b>5 210 314</b>	<b>5 231 734</b>	<b>29,9 %</b>
<b>FNB AMÉRICAINS D'OBLIGATIONS</b>				
<b>Fonds négociés en bourse</b>				
FNB SPDR Bloomberg Short Term High Yield Bond	28 191	955 913	962 130	
		955 913	962 130	5,5 %
<b>TOTAL – FNB AMÉRICAINS D'OBLIGATIONS</b>		<b>955 913</b>	<b>962 130</b>	<b>5,5 %</b>
<b>FNB AMÉRICAINS D'ACTIONS</b>				
FINB BMO obligations de sociétés américaines à haut rendement couvertes en dollars canadiens	53 540	704 251	593 759	
FNB Invesco Leisure and Entertainment	7 500	439 504	468 698	
Fonds indiciel iShares CDN S&P 500 Hedged to Canadian Dollars, parts couvertes en \$ CA	12 700	526 651	700 024	
FNB iShares Global Clean Energy	14 600	400 399	276 209	
		2 070 805	2 038 690	11,6 %
<b>TOTAL – FNB AMÉRICAINS D'ACTIONS</b>		<b>2 070 805</b>	<b>2 038 690</b>	<b>11,6 %</b>
<b>TOTAL – FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE</b>		<b>8 237 032</b>	<b>8 232 554</b>	<b>47,0 %</b>
<b>OBLIGATIONS CANADIENNES</b> (valeur nominale en \$ CA, sauf indication contraire)				
<b>Sociétés</b>				
AltaLink L.P., rachetables, 2,747 %, 2026-05-29	245 000	234 416	236 029	
La Banque de Nouvelle-Écosse, 5,650 %, 2034-02-01	150 000	206 260	209 443	
Banque Équitable, 3,362 %, 2026-03-02	200 000	192 092	192 727	
Fairfax Financial Holdings Ltd., rachetables, 4,250 %, 2027-12-06	195 000	186 508	190 762	
Glacier Credit Card Trust, série 2023, 6,881 %, 2028-09-20	110 000	110 000	113 959	
goeasy Ltd., rachetables, 4,375 %, 2026-05-01	150 000	194 689	195 383	
Mattamy Group Corp., rachetables, 5,250 %, 2027-12-15	60 000	78 959	78 837	

# PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 31 mars 2024  
(non audité)

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions/ de bons de souscription/ valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Rogers Communications Inc., 3,100 %, 2025-04-15	310 000	300 342	303 612	
Banque Royale du Canada, taux variable, rachetables, 3,650 %, 2081-11-24	220 000	184 800	176 537	
SmartCentres REIT, rachetables, série Y, 2,307 %, 2028-12-18	200 000	174 496	175 355	
La Banque Toronto-Dominion, 1,888 %, 2028-03-08	200 000	182 170	182 795	
TransCanada PipeLines Ltd., rachetables, 3,390 %, 2028-03-15	220 000	204 534	210 242	
Vidéotron ltée, rachetables, 3,625 %, 2028-06-15	220 000	187 000	206 983	
		2 645 860	2 687 420	15,4 %
<b>TOTAL – OBLIGATIONS</b>			<b>2 687 420</b>	<b>15,4 %</b>
Moins : Coûts d'opérations inclus dans le coût moyen	(2 268)			
<b>TOTAL DES PLACEMENTS</b>		<b>15 903 767</b>	<b>16 592 586</b>	<b>94,8 %</b>
Autres actifs, moins les passifs			917 434	5,2 %
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>			<b>17 510 020</b>	<b>100,0 %</b>

# PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

## 1. Entité présentant l'information financière

Le Portefeuille de croissance et de revenu NCM (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable constituée sous le régime des lois de l'Alberta aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 27 août 2018. Le principal établissement du Fonds est situé à l'adresse suivante : 333 – 7<sup>th</sup> Avenue S.W., bureau 1850, Calgary (Alberta) T2P 2Z1.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts. Chaque part représente un droit de propriété égal sur l'actif net du Fonds. Cependant, la valeur d'une part de fiducie d'une catégorie peut différer de la valeur d'une part de fiducie d'une autre catégorie, selon la valeur liquidative de la catégorie en question.

NCM Asset Management Ltd. est le gestionnaire de fonds de placement et le gestionnaire de portefeuille (le « gestionnaire ») du Fonds. Compagnie Trust CIBC Mellon (« CIBC Mellon ») est le dépositaire du Fonds.

Le Fonds (dans le présent contexte, le « Fonds de fonds ») peut investir dans des titres d'autres fonds faisant partie de la Gamme de Fonds NCM (dans le présent contexte, chacun des fonds est un fonds sous-jacent).

## 2. Base d'établissement

### a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles que les publie l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les principales méthodes comptables du Fonds aux termes des IFRS sont présentées à la note 3. Ces méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées.

Les présents états financiers intermédiaires ont aussi été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*.

Les états financiers du Fonds ont été approuvés le 28 mai 2024 par le conseil d'administration du gestionnaire, qui en a aussi autorisé la publication.

### b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVBRN »), qui sont évalués à la juste valeur.

### c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Sauf indication contraire, les montants figurant dans les états financiers sont libellés dans la monnaie fonctionnelle du Fonds, soit le dollar canadien, et sont arrondis au dollar près.

### d) Recours à des jugements et à des estimations

Les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés à l'égard des actifs, des passifs, des produits, des charges, des profits et des pertes de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont régulièrement passées en revue. Les changements apportés aux estimations sont comptabilisés de manière prospective. Les domaines importants qui exigent que la direction recoure à des estimations sont notamment la juste valeur des placements.

## 3. Principales méthodes comptables

Le Fonds a suivi de manière systématique les méthodes comptables exposées ci-dessous pour toutes les périodes présentées dans les états financiers.



# PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

## 3. Principales méthodes comptables (suite)

### a) Actifs financiers et passifs financiers

#### i) Classement

Le Fonds applique la norme IFRS 9, *Instruments financiers*. En vertu de la norme, les actifs doivent être initialement comptabilisés à la juste valeur, puis ultérieurement évalués au coût amorti ou à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées au résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (la « JVBAERG »), selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers ou les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

L'évaluation et la décision touchant l'approche de modèle économique utilisée constituent un jugement comptable.

En vertu de la norme IFRS 9, les instruments dérivés sont classés à la JVBRN.

Le Fonds classe ses actifs financiers et ses passifs financiers dans les catégories qui suivent.

Actifs financiers à la JVBRN :

- Tous les placements, y compris les dérivés.

Actifs financiers au coût amorti :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie et sommes à recevoir.

Passifs financiers au coût amorti :

- Tous les passifs autres que les parts rachetables au gré du porteur.

Au moment de la comptabilisation initiale, le Fonds désigne tous les actifs financiers et les passifs financiers à la JVBRN, parce qu'il gère les titres sous-jacents en fonction de leur juste valeur, conformément à sa stratégie de placement bien établie. L'information de gestion et les mesures de rendement concernant ces titres et le Fonds dans son ensemble sont aussi établies en fonction de leur

juste valeur. Le gestionnaire reçoit également des frais de gestion qui sont fondés sur la juste valeur globale du Fonds.

#### ii) Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la JVBRN sont initialement comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds concerné devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers évalués à la JVBRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur, les coûts d'opérations étant comptabilisés en résultat net. Les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas évalués à la JVBRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission.

#### iii) Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés uniquement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lors du transfert de l'actif financier et de la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers si, et seulement si, les obligations du Fonds sont annulées ou arrivent à expiration.

#### iv) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal du Fonds ou, à défaut, sur le plus avantageux des marchés auxquels le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif représente le risque de non-exécution qui y est rattaché.

Le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide des cours sur un marché actif pour cet instrument, lorsque de tels cours sont disponibles.

# PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

## 3. Principales méthodes comptables (suite)

### a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

#### iv) Évaluation de la juste valeur (suite)

Un marché est considéré comme « actif » si des transactions visant l'actif ou le passif concerné ont lieu selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix.

Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif en fonction du cours de clôture.

Les titres pour lesquels il n'y a pas de cours du marché sont évalués initialement au montant payé pour leur acquisition. Après le placement initial, le Fonds emploie des techniques d'estimation pour déterminer la valeur de ces titres : données de marchés observables, flux de trésorerie actualisés et modèles internes comparant les placements à un groupe d'instruments semblables.

La juste valeur des placements dans des parts soumises à des restrictions est établie à l'aide d'un modèle économique qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, la volatilité, la valeur marchande et la durée des restrictions.

La juste valeur des placements dans des obligations, des titres adossés à des créances mobilières et des prêts garantis correspond à un prix se situant entre le dernier cours acheteur et le dernier cours vendeur fournis par un service d'établissement des prix indépendant, selon le fournisseur de services retenu.

Il n'y a pas de différence entre la juste valeur à des fins d'établissement des prix et la juste valeur à des fins comptables.

#### v) Évaluation au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel est évalué l'actif financier ou le passif financier lors de sa

comptabilisation, diminué des remboursements de capital (le cas échéant), majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant initialement comptabilisé et le montant à l'échéance (le cas échéant), et diminué de toute réduction pour dépréciation (le cas échéant).

#### vi) Instruments particuliers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts auprès de banques et les actifs financiers très liquides dont l'échéance est à trois mois ou moins de la date d'acquisition et qui sont assujettis à un risque négligeable de variation de leur juste valeur. Le Fonds s'en sert pour la gestion de ses engagements à court terme autres que les garanties en trésorerie données à l'égard des dérivés et des opérations d'emprunt de titres.

Parts rachetables au gré du porteur

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres, selon la substance des dispositions contractuelles de ces instruments. Le Fonds est doté de plusieurs catégories de parts rachetables au gré du porteur dont les caractéristiques ne sont pas identiques et qui, par conséquent, ne sont pas admissibles en tant qu'instruments de capitaux propres aux termes d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les parts rachetables au gré du porteur, qui sont classées en tant que passifs financiers et évaluées à leur prix de rachat, confèrent à leur porteur le droit d'en exiger le rachat en trésorerie, sous réserve d'une liquidité suffisante, à un prix unitaire établi conformément aux politiques d'évaluation du Fonds à chaque date de rachat. Les parts représentent le droit résiduel dans le Fonds.

# PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

## 3. Principales méthodes comptables (suite)

### b) Intérêts aux fins de distribution

Les intérêts aux fins de distribution figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés en résultat net selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe.

### c) Revenus de dividende

Les revenus de dividendes sont comptabilisés en résultat net à la date à laquelle le droit de percevoir le paiement est établi. Il s'agit généralement de la date ex-dividende.

### d) Distributions aux porteurs de parts rachetables

Toute distribution versée est proportionnelle au nombre de parts détenues par chacun des porteurs.

Les distributions par part correspondent au montant total des distributions divisé par le nombre de parts à la date de clôture des registres.

### e) Profit net (perte nette) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Le profit net latent ou réalisé (la perte nette latente ou réalisée) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net est calculé selon la méthode du coût moyen.

Le coût moyen ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe.

### f) Impôt sur le résultat

Au 31 mars 2024, le Fonds était une « fiducie de fonds commun de placement » au sens où l'entend la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, par conséquent, la partie de son résultat imposable qui est versée ou attribuée aux porteurs de parts n'est pas imposée. Le Fonds verse une part suffisamment grande de son résultat net et du montant net de ses gains en capital réalisés pour ne pas devoir payer d'impôt. C'est

pourquoi aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée dans les états financiers.

Toutefois, certains revenus de dividendes et d'intérêts reçus par le Fonds sont assujettis à une retenue d'impôt dans leur pays d'origine. Les revenus qui font l'objet d'une telle imposition sont comptabilisés avant taxes et le montant retenu est comptabilisé à titre de charge d'impôt. Pour la période close le 31 mars 2024, le Fonds a engagé une charge au titre de la retenue d'impôt (recouvrement) de 674 \$ [(1 795) \$ au 31 mars 2023].

### g) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est établi en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une série considérée par le nombre total de parts de cette série en circulation à la clôture de la période.

La variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

### h) Conversion des monnaies étrangères

Les montants libellés en monnaies étrangères sont exprimés en dollars canadiens comme suit :

i) la juste valeur des placements, des sommes à payer ou à recevoir et des autres actifs et passifs – au taux de change à la clôture de la période;

ii) les acquisitions et les ventes de placements ainsi que les revenus de dividendes et d'intérêts – au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les écarts de change sont comptabilisés à titre de composante du profit net ou de la perte nette sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

# PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

## 3. Principales méthodes comptables (suite)

### i) Instruments financiers dérivés

Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés, conformément aux autres stratégies de placement du Fonds. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global.

## 4. Évaluation de la juste valeur

### a) Placements

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de marché. Le Fonds détermine la juste valeur de tous les autres instruments financiers à l'aide d'autres techniques d'évaluation.

La juste valeur des instruments financiers dont la négociation est peu active et dont le prix est peu transparent est moins objective et relève du jugement, à divers degrés selon leur liquidité, l'incertitude des conditions de marché, les hypothèses formulées quant à leur prix et d'autres risques influant sur un instrument donné.

Une hiérarchie à trois niveaux, fondée sur les données d'entrée employées pour l'évaluation des placements du Fonds, encadre la présentation de la juste valeur. Cette hiérarchie des données d'entrée est exposée ci-dessous.

- Niveau 1 : données qui sont des cours (non ajustés) cotés sur un marché actif pour des instruments identiques.
- Niveau 2 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données directement ou indirectement observables.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données directement ou indirectement observables.

Le changement de méthode d'évaluation peut entraîner le transfert d'un placement d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs. Le Fonds constate les transferts entre les niveaux à la clôture de la période de présentation de l'information au cours de laquelle le changement de méthode a eu lieu.

### b) Hiérarchie des justes valeurs – Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les tableaux ci-après analysent les placements évalués à la juste valeur aux dates de présentation de l'information selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel correspond leur évaluation. Les chiffres sont fondés sur les montants comptabilisés dans les états de la situation financière.

<i>(en dollars canadiens)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
31 mars 2024				
Titres de sociétés ouvertes				
Actions	1 352 021	–	–	1 352 021
Actions – FNB d'actions et d'obligations	8 232 554	–	–	8 232 554
Obligations	–	2 687 420	–	2 687 420
Fonds sous-jacents	–	4 320 591	–	4 320 591
Total des placements	9 584 575	7 008 011	–	16 592 586

<i>(en dollars canadiens)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 septembre 2023				
Titres de sociétés ouvertes				
Actions	2 294 189	–	–	2 294 189
Actions – FNB d'actions et d'obligations	10 094 146	–	–	10 094 146
Obligations	–	2 155 393	–	2 155 393
Fonds sous-jacents	–	1 995 630	–	1 995 630
Total des placements	12 388 335	4 151 023	–	16 539 358

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 pour la période close le 31 mars 2024. Il y a eu un transfert du niveau 2 au niveau 1 pour le Fonds indiciel cybersécurité Evolve au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023. Ce titre n'était pas négocié sur un marché actif au 30 septembre 2022, mais il était négocié sur un marché actif au 30 septembre 2023.

# PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

## 4. Évaluation de la juste valeur (suite)

### c) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dividendes à recevoir, des intérêts à recevoir, des charges à payer ainsi que des autres sommes à recevoir et à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments.

## 5. Instruments financiers et risques connexes

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (ce dernier comprenant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix). Le programme de gestion globale des risques du Fonds vise à maximiser les rendements compte tenu du niveau de risque auquel le Fonds est exposé ainsi qu'à réduire le plus possible les répercussions défavorables éventuelles des risques sur la performance financière du Fonds. Les perturbations du marché découlant d'actes de terrorisme, de guerres, de catastrophes naturelles et d'épidémies peuvent entraîner une plus grande volatilité des marchés et bouleverser les économies, les entreprises, les secteurs, les industries, les marchés, les devises, les taux d'intérêt et d'inflation, les notations de crédit et le comportement des investisseurs. Ces perturbations peuvent accroître les risques liés aux instruments financiers associés au Fonds et à ses investissements. Tous les placements entraînent un risque de perte de capital.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'honore pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des obligations, y compris celle des obligations des fonds sous-jacents et des FNB, représente l'exposition au risque de crédit en date du 31 mars 2024 et du 30 septembre 2023. Cela s'applique aussi à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie de même qu'aux sommes à recevoir, car leur règlement intervient à court terme.

Le portefeuille du Fonds, y compris les fonds sous-jacents et les FNB, peut être composé en partie d'instruments notés de qualité inférieure à la catégorie investissement par des agences de notation reconnues mondialement ou d'instruments non notés. Ces titres représentent un risque important en raison de l'incertitude qui entoure la capacité de l'émetteur à payer les intérêts et à rembourser le capital conformément aux modalités contractuelles. Les instruments de créance dont la notation est faible et ceux qui ne sont pas notés offrent généralement un meilleur rendement courant que les titres dont la notation est supérieure, mais ils comportent habituellement un risque plus élevé.

Au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023, le Fonds était investi dans des titres de créance notés comme suit :

Titre de créance par note de crédit	% de l'actif sous gestion dans chaque catégorie	
	31 mars 2024	30 septembre 2023
AA	–	1,6 %
A	4,2 %	4,0 %
BBB	8,4 %	4,8 %
Inférieur à BBB	2,8 %	2,3 %

Le risque de crédit découlant des transactions d'émission de parts et de vente d'actifs du portefeuille se rapporte aux transactions en attente de règlement; on l'appelle aussi « risque de non-règlement ».

Le risque de non-règlement est le risque de perte occasionnée par le non-respect par une entité de ses obligations contractuelles de livrer des sommes en trésorerie, des titres ou d'autres actifs. Le risque de crédit lié aux transactions non réglées est considéré comme peu élevé en raison de la brièveté de la période de règlement en cause et de la qualité de crédit supérieure des courtiers retenus.

Pour la plupart des transactions, le Fonds atténue ce risque en procédant au règlement par l'intermédiaire d'un courtier, de façon que chaque échange ne soit réglé que lorsque les deux parties se sont acquittées de leurs obligations contractuelles de règlement. En outre, le droit juridique n'est transféré à la contrepartie que lorsque toutes les sommes relatives aux parts achetées ou aux actifs du portefeuille vendus ont été encaissées. Si la contrepartie ne respecte pas ses obligations, la transaction n'est pas effectuée.

# PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

## 5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

### Risque de crédit (suite)

Les actifs du Fonds sont détenus dans leur quasi-totalité par CIBC Mellon, le dépositaire. L'éventuelle faillite ou insolvabilité du dépositaire pourrait faire en sorte que les droits du Fonds relativement aux titres détenus par le dépositaire soient reportés à plus tard ou restreints. Le Fonds surveille ce risque en observant la qualité et la note de crédit du dépositaire ainsi que sa situation financière. Si la qualité du crédit ou la situation financière devaient se détériorer de manière importante, le gestionnaire de portefeuille confierait la garde de ses liquidités à une autre institution financière.

Le gestionnaire de portefeuille analyse la concentration du crédit en fonction de la contrepartie, du secteur et de l'emplacement géographique des actifs financiers détenus par le Fonds.

Mis à part les cas indiqués ci-dessus, il n'existait pas de concentration importante du risque de crédit lié aux contreparties au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

Le Fonds et ses fonds sous-jacents sont exposés aux rachats quotidiens de parts rachetables effectués en trésorerie. Les placements dans des sociétés à petite, moyenne ou micro capitalisation peuvent comporter des risques plus élevés que les placements dans de grandes sociétés bien établies, car les sociétés du premier groupe ont souvent des ressources financières plus limitées et leurs titres sont plus sensibles aux fluctuations des marchés, d'autant que ceux-ci sont plus restreints. De même, la liquidité de leurs titres est parfois limitée. Par conséquent, pour financer les rachats de parts, il est possible que le fonds sous-jacent doive liquider ses participations dans des sociétés de grande taille ou de taille moyenne, dont les titres sont plus liquides.

Dans la mesure où la liquidité est limitée, la capacité du Fonds à réaliser des profits ou à atténuer ses pertes peut être limitée aussi, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur liquidative du Fonds. De plus, les placements du fonds sous-jacent peuvent comprendre des instruments de participation non cotés en bourse, qui ne se négocient pas sur un marché organisé et peuvent être illiquides. Il se peut donc que le fonds sous-jacent ne soit pas en mesure de liquider rapidement certains de ses placements dans ces instruments et d'en obtenir un montant se rapprochant de leur juste valeur pour répondre à ses besoins de liquidités. Le Fonds estime qu'il détient des instruments de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour assurer sa liquidité.

Le risque de liquidité du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille. La politique de rachat du Fonds autorise les rachats en tout temps au cours d'un mois donné.

Le Fonds est assujéti à des exigences réglementaires aux termes desquelles il ne peut pas acquérir un actif illiquide si, immédiatement après cette acquisition, plus de 10 % de l'actif net du Fonds, exprimé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, se trouve constitué d'actifs illiquides. Les passifs financiers résiduels jusqu'à l'échéance contractuelle sont tous exigibles sur demande.

### Risque de marché

Le risque de marché englobe les pertes et les profits potentiels et se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix. La stratégie du Fonds quant à la gestion du risque lié aux placements est gouvernée par l'objectif de placement du Fonds. Le Fonds est conçu pour offrir aux investisseurs une appréciation du capital à long terme et un certain revenu courant en investissant, directement ou indirectement par l'entremise de placements dans des fonds sous-jacents, dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe de partout dans le monde.

# PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

## 5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

### Risque de marché (suite)

Le Fonds peut effectuer, dans une mesure limitée, des opérations de vente à découvert, de prêt de titres et de prise ou de mise en pension de titres. Il peut aussi investir dans des instruments dérivés (contrats à terme, options d'achat, options de vente) et dans des FNB Horizons BetaPro. Ces opérations seront utilisées pour atteindre les objectifs de placement globaux du Fonds et bonifier son rendement.

Aucune modification significative ne peut être apportée aux objectifs, aux politiques ou aux restrictions du Fonds en matière de placement sans l'approbation de la majorité des voix exprimées lors d'une assemblée dûment convoquée à cette fin.

Le risque de marché du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille conformément aux politiques et procédures définies.

L'inventaire du portefeuille au 31 mars 2024 présente le détail du portefeuille du Fonds.

#### a) Risque de change

Le Fonds peut investir dans des instruments financiers et effectuer des transactions libellées dans des monnaies autres que le dollar canadien. En outre, certains des fonds sous-jacents et des FNB détiennent des placements en monnaies étrangères. Par conséquent, le Fonds est exposé au risque de fluctuation du taux de change entre le dollar canadien et ces autres monnaies.

À la date de présentation de l'information financière, le Fonds détenait 12,6 % (12,9 % au 30 septembre 2023) de sa valeur liquidative en dollars américains.

#### Analyse de sensibilité

Au 31 mars 2024, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport à toutes les monnaies, toutes les autres variables étant par ailleurs maintenues constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué de 22 133 \$ (21 893 \$ au 30 septembre 2023). En pratique, les

résultats réels de négociation pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être significatif.

#### b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt. Une variation des taux d'intérêt généraux représente un important facteur du prix d'un fonds qui investit dans des titres à revenu fixe. Les titres à revenu fixe tels que les obligations versent des intérêts fondés sur les taux d'intérêt établis au moment de l'émission de l'obligation.

Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers varie en raison des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Les prix des obligations de sociétés à rendement élevé varient en fonction du profil de crédit, de la liquidité et des variables fondamentales de leur émetteur, des variations des taux d'intérêt sous-jacents, ainsi que des entrées et des sorties de fonds du marché des rendements élevés.

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023. Il indique les actifs du Fonds à leur juste valeur, classés selon la date d'échéance.

31 mars 2024	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Tous les montants sont en dollars canadiens.				

Obligations	–	927 750	1 373 690	385 980
-------------	---	---------	-----------	---------

30 septembre 2023	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Tous les montants sont en dollars canadiens.				

Obligations	578 203	576 381	840 530	160 279
-------------	---------	---------	---------	---------

# PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

## 5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

### Risque de marché (suite)

#### c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur ou par d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur le marché. Tous les titres présentent un risque de perte de capital.

Toutefois, le Fonds est en outre exposé à certains risques inhérents aux positions vendeur qu'il détient, le cas échéant. Le coût final revenant au Fonds pour l'acquisition des titres sous-jacents peut surpasser le passif correspondant figurant dans les états financiers.

C'est en diversifiant les portefeuilles de titres que le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère le risque de prix. Le prix d'un titre varie en fonction des développements entourant la société qui en est l'émetteur ainsi que de l'évolution de la conjoncture économique et financière des pays où l'émetteur est situé, exerce ses activités ou est inscrit en bourse. En outre, certains titres ne sont pas cotés sur une bourse visée par règlement; il est donc possible qu'aucun marché liquide n'existe pour leur revente.

Le gestionnaire de portefeuille surveille ces conditions quotidiennement et prendra les décisions concernant les portefeuilles en fonction de sa connaissance de la conjoncture du marché de façon à diversifier les portefeuilles de placements en conséquence. Le risque de prix découlant des instruments financiers est égal à la juste valeur de ceux-ci.

#### Analyse de sensibilité

La direction estime qu'une augmentation ou une diminution de 1 % des indices sous-jacents du Fonds et de l'indice mixte, composé à 5 % de l'indice S&P des bons du Trésor canadien à 3 mois, à 27,5 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 22,5 %

de l'indice composé de rendement total S&P/TSX, à 31,5 % de l'indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en \$ US) et à 13,5 % de l'indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en euros), pour les actions restantes faisant partie du portefeuille indiqués ci-après au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'environ les montants suivants :

(en dollars canadiens)	Indice de rendement total	Variation de l'actif net (\$)	
		2024	2023
<b>Fonds sous-jacents</b>			
Fonds canadien de base NCM	Indice composé S&P/TSX (rendement total) 70 % indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en \$ US) et 30 % indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en euros)	109	93
Fonds mondial de base NCM		43 097	19 863
Total des fonds sous-jacents		43 206	19 956
Total des obligations		26 874	21 554
Total des actions		13 520	22 942
Total des FNB		82 326	100 942
<b>Total</b>		<b>165 926</b>	<b>165 394</b>

En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette estimation, et l'écart pourrait être significatif. Les actifs financiers du Fonds exposés à l'autre risque de prix étaient concentrés dans les secteurs suivants au 31 mars 2024 et au 30 septembre 2023 (en pourcentage du montant total des placements) :

	2024	2023
<b>Actions</b>		
Énergie	2,1 %	3,9 %
Matières	0,3 %	0,8 %
Produits industriels	1,7 %	2,4 %
Consommation discrétionnaire	0,3 %	0,6 %
Services financiers	1,6 %	3,8 %
Services publics	0,3 %	0,7 %
Immobilier	1,7 %	1,6 %
Obligations	16,4 %	13,1 %
Fonds négociés en bourse	49,5 %	61,0 %
Fonds communs de placement	26,1 %	12,1 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>



# PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

## 6. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Parts rachetables au gré du porteur

Le capital autorisé du Fonds est composé d'un nombre illimité de parts pouvant être émises en séries. Le Fonds offre actuellement cinq séries de parts : parts des séries A, F, M, T6 et F6. Les séries sont de rang égal en ce qui concerne les distributions et les remboursements de capital en cas de liquidation ou de dissolution, en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Chaque série acquitte ses propres frais et charges. Les frais généraux qui ne sont pas propres à une série sont répartis proportionnellement en fonction du nombre moyen pondéré de parts de chaque série pour l'exercice. Les parts de la série A et de la série T6 sont assorties de frais prélevés à l'acquisition. L'investisseur devra verser au courtier une commission allant de 0 % à 5 % et payer des frais de rachat de 2 % s'il demande le rachat de ses parts dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les parts de la série F sont vendues aux acheteurs inscrits à un programme de services contre rémunération ou à un programme intégré auprès de leur courtier. Des frais de rachat de 2 % sont imputés si le rachat des parts de la série F est demandé dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les parts de la série F6 sont vendues sans commission, pourvu que l'acheteur soit inscrit à un programme de services contre rémunération ou à un programme intégré auprès du courtier. Des frais de rachat de 2 % sont imputés si le rachat des parts de la série F6 est demandé dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les parts de la série M ne peuvent pas être achetées par le public.

Les parts peuvent être rachetées quotidiennement à la valeur liquidative par part de leur série respective.

L'évolution du nombre de parts rachetables et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les périodes closes les 31 mars 2024 et 2023 s'analyse comme suit :

Série A	2024	2023
Solde à l'ouverture	370 004	426 631
Titres émis au réinvestissement de distributions	2 924	8 131
Titres émis contre trésorerie	3 761	29 396
Titres rachetés contre trésorerie	(114 885)	(61 300)
Solde au 31 mars	261 804	402 858

Série F	2024	2023
Solde à l'ouverture	232 219	306 212
Titres émis au réinvestissement de distributions	2 215	5 178
Titres émis contre trésorerie	148	2 957
Titres rachetés contre trésorerie	(47 550)	(64 536)
Solde au 31 mars	187 032	249 811

Série T6	2024	2023
Solde à l'ouverture	2 184	2 746
Titres rachetés contre trésorerie	(273)	(261)
Solde au 31 mars	1 911	2 485

Série F6	2024	2023
Solde à l'ouverture	44 936	52 969
Titres rachetés contre trésorerie	(1 198)	(2 937)
Solde au 31 mars	43 738	50 032

Série M	2024	2023
Solde à l'ouverture	35 557	43 952
Titres émis au réinvestissement de distributions	358	1 010
Titres émis contre trésorerie	109 675	13 362
Titres rachetés contre trésorerie	(10 975)	(21 567)
Solde au 31 mars	134 615	36 757

Le calcul de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part est présenté ci-après. Du fait que les chiffres sont arrondis, les données indiquées peuvent représenter un calcul imprécis et ne pas refléter les données absolues.

# PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

## 6. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Parts rachetables au gré du porteur (suite)

31 mars 2024	Série A	Série F	Série T6
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	918	683	5
Nombre moyen de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	309	213	2
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	2,97 \$	3,20 \$	2,48 \$

31 mars 2024	Série F6	Série M
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	122	197
Nombre moyen de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	44	54
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	2,76 \$	3,62 \$

31 mars 2023	Série A	Série F	Série T6
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	634	509	4
Nombre moyen de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	415	274	3
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	1,53 \$	1,86 \$	1,42 \$

31 mars 2023	Série F6	Série M
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	80	92
Nombre moyen de parts en circulation au cours de la période (en milliers de parts)	51	45
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	1,57 \$	2,05 \$

## 7. Frais de gestion, charges et principaux contrats

### a) Frais du gestionnaire et autres frais de gestion

La série A et la série T6 ont versé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 1,85 % de la valeur liquidative des séries. La série F et la série F6 ont versé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 0,85 % de la valeur liquidative des séries. Les frais de gestion sont calculés et payés

mensuellement. Les parts de la série M ne peuvent pas être achetées par le public. Le gestionnaire et les membres de son groupe offrent des services de gestion de patrimoine, y compris des comptes gérés à honoraires de Cumberland Private Wealth Management Inc., et les parts de série M sont uniquement offertes aux fins de placement par l'intermédiaire de ces comptes. Aucuns frais de gestion ne sont imputés à la série M.

Les charges à payer au 31 mars 2024 comprennent une somme de 15 557 \$ (19 806 \$ au 30 septembre 2023) relativement à ces frais.

### b) Charges

Tous les frais et toutes les charges relatifs à l'administration et à l'exploitation du Fonds, à savoir les frais de tenue de registres et de communications, les frais de garde de titres, les frais juridiques et de dépôt, les honoraires d'audit, les taxes applicables et les frais bancaires, sont payés par le Fonds. Le gestionnaire de portefeuille a facturé au Fonds des services administratifs. Les charges à payer au 31 mars 2024 comprennent une somme de 1 174 \$ (1 637 \$ au 30 septembre 2023) relativement à ces frais.

### c) Recouvrement de charges d'exploitation

Le gestionnaire a convenu d'absorber certaines charges liées à certains Fonds. Ces absorptions peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Le montant à recevoir du gestionnaire au 31 mars 2024 inclut une somme de 7 700 \$ (56 882 \$ au 30 septembre 2023) relativement à ces frais.

## 8. Liens avec des entités structurées non consolidées

Le Fonds détient des intérêts dans des entités structurées qu'il ne consolide pas. L'objectif de ces placements consiste à gérer les actifs au nom d'investisseurs tiers et, pour le gestionnaire de placements, d'en tirer un revenu sous forme de frais. Ces véhicules sont financés par l'émission de parts à des investisseurs.

# PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM

Notes aux états financiers intermédiaires  
(non audité)

Semestres clos les 31 mars 2024 et 2023

## 8. Liens avec des entités structurées non consolidées (suite)

Le tableau ci-dessous présente les intérêts détenus par le Fonds dans des entités structurées non consolidées. Le risque de perte se limite à la valeur comptable des actifs financiers détenus.

	Total de l'actif net des fonds	Valeur comptable incluse dans les placements
(en dollars canadiens)		
31 mars 2024		
NCM Core Portfolios Ltd.		
Fonds canadien de base NCM	10 955 134 \$	10 926 \$
Fonds mondial de base NCM	40 518 033 \$	4 309 665 \$
<b>Total</b>	<b>51 473 167 \$</b>	<b>4 320 591 \$</b>

	Total de l'actif net des fonds	Valeur comptable incluse dans les placements
(en dollars canadiens)		
30 septembre 2023		
NCM Core Portfolios Ltd.		
Fonds canadien de base NCM	11 136 040 \$	9 304 \$
Fonds mondial de base NCM	35 315 310 \$	1 986 326 \$
<b>Total</b>	<b>46 451 350 \$</b>	<b>1 995 630 \$</b>

Au cours des périodes closes le 31 mars 2024 et le 30 septembre 2023, le Fonds n'a fourni aucun soutien financier aux entités structurées non consolidées et n'avait pas l'intention de leur fournir un tel soutien ni quelque autre soutien que ce soit.

Le Fonds peut racheter quotidiennement des parts des fonds de placement ci-dessus à la valeur liquidative par part de leur série respective.

## 9. Commissions de courtage sur les opérations sur titres

Le Fonds a payé des commissions de courtage totalisant 3 801 \$ (3 124 \$ au 31 mars 2023) à l'égard des opérations de portefeuille de la période.

## 10. Événements postérieurs à la date de clôture

En outre, le 17 mai 2024, le Portefeuille de revenu équilibré NCM a transféré tous ses actifs nets au Portefeuille de croissance et de revenu NCM en échange de parts. Par conséquent, 93 541 parts de série A ont été émises, 99 702 parts de série F ont été émises et 867 parts

de série M ont été émises. Les actifs transférés se détaillent comme suit :

(en dollars canadiens)	17 mai 2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	557 385
Autres actifs	11 996
Placements à la juste valeur	4 894 310
Valeur des actifs reçus et des parts de fonds commun de placement émises	5 463 491

Le 21 mai 2024, le Fonds a été renommé Portefeuille équilibré d'actions mondiales NCM.

Le 27 mai 2024, le Fonds est passé d'une période de règlement T+2 à une période de règlement T+1. Cela signifie que les opérations sur titres seront réglées le jour ouvrable suivant leur date d'opération plutôt que deux jours après cette date.



333 7 Avenue S.O., bureau 1850 Calgary (Alberta) T2P 2Z1  
(877) 431-1407 | [ncminvestments.com](http://ncminvestments.com)